

PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Languedoc-Roussillon

Montpellier, le 29 MAI 2012

Service de Service Aménagement Durable des territoires, Logement  
Unité Évaluation Environnementale et Urbanisme

**Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,**

à

Nos réf. : AELR SADTL 2012/051/413  
Vos réf. :  
Affaire suivie par : Isabelle JORY  
isabelle.jory@developpement-durable.gouv.fr  
Tél. 04 34 46 66 – Fax : 04 67 15 68 00  
Courriel :  
ee.sadtl.dreal-langrou@developpement-durable.gouv.fr

Monsieur le directeur de la direction  
départementale des territoires et de la mer du Gard  
  
Service Environnement et Forêt  
Unité Intégration de l'Environnement  
89 rue Wéber - CS 52002  
30907 NIMES Cedex 2

**Information sur l'existence d'un avis tacite de l'autorité environnementale**

**Projet de construction d'un parc photovoltaïque situé sur la commune de Puechredon**

Par courrier reçu le 8 février 2012 vous m'avez transmis pour avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement prévu à l'article L.122-1 du code de l'environnement, le projet de construction d'un parc photovoltaïque déposé par la SAS Photosol sur la commune de Puechredon, lieu-dit «Pougniau »

Depuis le 9 avril 2012, l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement n'ayant pas été rendu dans le délai de deux mois suivant la date de réception du dossier. Je vous informe de l'existence d'un avis tacite conformément aux dispositions de l'article R. 122-13.-I. du Code de l'Environnement.

**L'information relative à l'existence d'un avis tacite doit être rendue publique par voie électronique sur le site internet de la préfecture du Gard. Cette information sera également publiée sur le site internet de la DREAL.**

Pour le Préfet et par délégation,

**Le Directeur Régional Adjoint  
de l'Environnement, de l'Aménagement  
et du Logement Languedoc-Roussillon**

**Francis CHARPENTIER**

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h30  
Tél. : 33 (0) 4 34 46 64 00 – fax : 33 (0) 4 67 15 68 00  
520 allées Henri II de Montmorency  
34064 Montpellier cedex 02